

Procès-verbal du Conseil d'Administration de l'APEL

Date : 20/05/2026

Lieu : Site Eugène Napoléon – 252 rue du Faubourg Saint-Antoine 75012

Présents

- Elodie ANDRE
- Juliette BAYOT
- Barbara CHISTONI
- Micaela GANDOLFINI
- Bénédicte LECLERCQ
- Catherine MARTIN
- Elodie MINGHELLI
- Vincent PRINCE

Excusés

- Eymeline LEBARON
- Linda OUSADI
- Cécile PROYART

Absents

- Pauline CARROUGE
- Nathalie MELLE
- Marie José SANCHEZ

Invités

- Mme GASQUET
- M. CAPRIOLI

Première partie – Réunion du Conseil d'Administration

(hors présence des Chefs d'établissement)

1. Orientations générales de l'association

Le Conseil d'Administration rappelle la nécessité de stabiliser l'association avant d'engager de nouveaux projets. Il est convenu de ne pas faire preuve d'une ambition excessive à court terme afin de consolider l'organisation actuelle.

La priorité immédiate est donnée à l'organisation de la kermesse du 20 juin. D'autres projets pourront être envisagés ultérieurement avec une réflexion sur leur déclinaison et leur calendrier de mise en œuvre.

2. Point trésorerie

Le Conseil rappelle la nécessité de conserver une trésorerie de sécurité correspondant à une année de fonctionnement, soit entre 15 000 € et 20 000 € afin de garantir une continuité en cas de difficulté.

La somme actuellement placée sur le Livret A, soit 18 512,08 €, n'a pas vocation à demeurer inactive. Cette réserve devra être investie dans des achats durables ou utiles à l'établissement (barnums, manuels scolaires, matériel pérenne pour les événements).

Le Conseil évoque également :

- la possibilité de négocier les frais appliqués par SumUp ;
- la récupération très fructueuse des documents relatifs à la kermesse auprès de l'ancienne trésorière ;
- l'achat d'une armoire sécurisée destinée au stockage des documents comptables et des appareils SumUp (cf 2^{nde} partie de réunion).

Les projets à financer ainsi que les dettes en cours sont ensuite évoqués, notamment :

- le traitement de la facture de la poissonnerie ayant donné lieu à plusieurs mises en demeure ;
- la révision des frais liés à OVH et la recherche d'une alternative plus adaptée via OVH si possible.

Le Conseil souhaiterait faire un point avec les Chefs d'établissement pour l'utilisation des cotisations des familles (cf 2^{nde} partie de réunion).

Une enveloppe de remerciement de 200 € destinée à :

- Raymond SERGIO
- Monsieur MOREAU
- ANNABELLA
- SABINE CASY

Il est également rappelé que l'APEL est invitée à deux pots de départ à la retraite (Sabine, enseignante CM2/CM1 et Annabella, cheffe de cuisine) et qu'un cadeau collectif reste à définir.

Le budget pour une 'boîte apéritive' est validé.

Budget kermesse

Le budget prévisionnel de la kermesse est fixé à 6 000 €, comprenant notamment :

- la réparation des jeux en bois ;
- l'achat de nouveaux jeux ;
- l'achat d'une piscine à balles ;

Vote du budget

Le budget soumis au vote est adopté à l'unanimité.

Ecart et audit de trésorerie

Un écart de trésorerie de 1300€ a été évoqué lors du CA de décembre 2025. Depuis, le dossier a été transmis à l'APEL de Paris : leur analyse blanchit les précédents trésoriers et les accusations en cours (Cf PJ).

Le Conseil souhaite une communication auprès des parents (cf 2^{de} partie de réunion).

3. Nouveaux projets

Ressourcerie

Projet porté par Barbara CHISTONI et Catherine MARTIN.

Le projet consiste à récupérer les fournitures scolaires en surplus en fin d'année afin :

- d'aider les familles en difficulté ;
- d'organiser des dons à la paroisse ;
- de mettre en place des temps de tri avec des enfants volontaires en fin d'année scolaire.

Un financement est envisagé pour :

- l'achat de boîtes de stockage ;
- l'organisation logistique du projet.

Label égalité filles-garçons

Le Conseil souhaite prévoir un budget spécifique afin de soutenir les actions autour du label égalité filles-garçons.

4. Passation des accès au site internet et à l'adresse 'secrétariat'

Le Conseil constate que les accès sont bloqués.

Dans l'attente d'une résolution, il est décidé de créer une nouvelle adresse Gmail reprenant l'adresse habituelle.

Elodie CHANTRAIT MINGHELLI est chargée de créer cette adresse.

5. Processus de gestion des procès-verbaux

Le Conseil valide le processus suivant :

- rédaction du procès-verbal du Conseil d'Administration à J+2 ;
- retour des membres du CA et Chefs d'établissement à J+10 ;
- diffusion du PV à J+12.

Le même fonctionnement est adopté pour les procès-verbaux d'Assemblée Générale :

- rédaction à J+2 ;
- retour à J+10 (du CA et Chefs d'établissement) ;
- diffusion à J+12.

Diffusion également des PV d'Assemblée Générale sur le site internet (lorsque l'accès sera rétabli).

Vote

Le processus de gestion des procès-verbaux est adopté à l'unanimité.

6. Déclaration du nouveau Conseil d'Administration à la préfecture

Le Conseil rappelle que l'ensemble des membres du CA doit être déclaré à la préfecture, pas seulement le Bureau. La déclaration des membres à jour est prévue pour le 21/05/2026.

Certaines informations sont encore manquantes concernant Marie-José SANCHEZ et Pauline CARROUGE. À défaut de transmission des informations nécessaires, elles ne pourront pas être déclarées à la préfecture.

Seconde partie en présence des Chefs d'établissement

1. Armoire sécurisée pour la trésorerie

Saisis sur ce besoin, les Chefs d'établissement proposent de disposer le meuble (une armoire basse) dans un local fermé à clef au premier étage de la fondation. La clef du local sera gardée par l'école.

Vote

Le Conseil vote l'achat d'une armoire basse sécurisée avec un budget maximal de 1 000 €.

Décision adoptée à l'unanimité.

2. Utilisation des fonds et projets soutenus

Les échanges rappellent qu'une partie des cotisations est reversée à l'APEL de Paris ; des subventions peuvent être obtenues, notamment pour les enfants porteurs de handicap et les aménagements spécifiques.

Mme Gasquet propose le développement d'un parcours moteur mural dans la cour de maternelle.

Par ailleurs, trois projets sont présentés aux Chefs d'établissement :

- la ressourcerie de fournitures scolaires : un descriptif plus étoffé est demandé à l'APEL ;
- le label égalité filles-garçons : voir pour sensibiliser les familles via l'APEL ; un projet de classe via l'école est également évoqué ;
- projet d'oraux préparatoires à Parcoursup et de découverte des métiers via des échanges entre parents et élèves ; à murir.

3. Communication aux parents concernant l'écart et audit de trésorerie

Le Conseil souhaite qu'une communication soit adressée aux parents.

Les Chefs d'établissement proposent de diffuser le présent PV ainsi que l'audit en PJ via École Directe ; le CA accepte cette proposition.

C'est une solution ponctuelle en attendant d'avoir un accès au site de l'APEL

4. Bal de fin d'année

Les élèves ont formulé une proposition de bal de fin d'année qui a été refusée par M. CAPRIOLI.

5. Café des parents

Un café des parents sera, dans la mesure du possible, organisé dans le secondaire par :

- Barbara CHISTONI
- Bénédicte LECLERCQ
- Catherine MARTIN

Un sondage sera également diffusé auprès des familles afin d'identifier leurs attentes concernant les moments conviviaux.

6. Remerciements et départs

Une enveloppe de remerciement est prévue pour le départ à la retraite de la cheffe de cuisine Annabella et de Sabine, enseignante du primaire.

Juliette BAYOT et Elodie CHANTRAIT MINGHELLI représenteront l'APEL lors du pot de départ d'Annabella.

7. Organisation de la kermesse

Monsieur MOREAU attend un retour début juin concernant :

- les horaires
- l'organisation générale
- une vision claire de l'événement

Seront présents pour l'APEL à cette réunion :

- Rudy BAYOT
- Vincent PRINCE

Le Conseil prévoit également un temps de remerciement des parents le 22 juin avec les boissons restantes de la kermesse.

Un atelier bricolage est programmé samedi 30 mai à l'école afin de préparer les jeux de la kermesse. Les enfants ne pourront y être présents sans surveillance parentale.

8. Transmission de l'ordre du jour

Il est convenu que l'ordre du jour devra être transmis aux Chefs d'établissement 15 jours avant chaque Conseil d'Administration.

9. Prochain Conseil d'Administration

Le prochain Conseil d'Administration est fixé au 25 juin, avec une réunion préparatoire préalable afin de convier les Chefs d'établissement à l'ensemble du Conseil d'Administration.

Signature du Président : Monsieur PRINCE

Signature de la Secrétaire : Madame CHANTRAIT MINGHELLI

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'CHANTRAIT MINGHELLI', written in a cursive style.